LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada et Etats-Unis, $1.00 par an. — Etranger, 7 francs.

VOL. XXX NOVEMBRE 1931 No 11

SOMMAIRE:—Lettre apostolique "Nova impendet" — Un appel officiel en faveur de l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre — Un Sacre aux Glaces Polaires — Echos de la journée mariale de Gravelbourg — Les ornements gothiques — Prières pour la Russie — Le souvenir de Mgr Mathieu — Les incendiaires de l'école de Cross Lake — Le nouvel évêque de Lisieux — Un pèlerinage à nos Saints Martyrs — L'Eglise et les partis — Jubilé d'argent sacerdotal — La nappe de communion et la patène — "Preces et Orationes" — Hôpitaux catholiques — Les troubles scolaires de la Saskatchewan — Une faute à corriger — Les femmes peuvent-elles entrer dans le sanctuaire? — Le Monument du Souvenir Canadien — Notre foi conquérante — L'Etat et la morale publique — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

LETTRE APOSTOLIQUE "NOVA IMPENDET"

sur la très dure crise économique, sur le lamentable chômage d'une multitude d'ouvriers et sur les préparatifs militaires croissants

PIE XI, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction Apostolique.

Un nouveau fléau menace et frappe déjà en grande partie le troupeau qui Nous est confié, et avec plus de dureté encore cette portion plus tendre et plus particulièrement aimée que sont les enfants, la classe ouvrière, les travailleurs, tous ceux à qui manque le nécessaire pour la famille.

Misères nées de la crise économique; chômeurs et enfants

Nous voulons parler des très graves inquiétudes et de la crise économique qui pèsent sur les peuples et qui dans tous les pays forcent de nombreux ouvriers à un chômage épouvantable et croissant.

On voit, en effet, une multitude presque innombrable d'honnêtes travailleurs, qui ne demandent rien d'autre que de gagner honorablement leur pain quotidien que le divin commandement leur fait solliciter chaque jour du Père céleste, réduits avec leurs familles à un chômage forcé, et par là à une extrême indigence.

Leurs plaintes ont ému Notre coeur paternel et Nous font répéter, touché de la même commisération, la parole qui sortit du Coeur très aimant du divin Maître, en présence de la foule épuisée par la faim: "Misereor super turbam". (Marc VIII, 2.)

Mais Notre commisération se fait plus vive encore au spectacle de cette multitude de petits enfants victimes innocentes d'un si lamentable état de choses, et qui implorent un morceau de pain "sans qu'il se trouve quelqu'un pour le leur rompre" (Jérémie, Thren., IV, 4); en proie aux affres de la misère, ils voient s'évanouir cette joie qui est le propre de leur âge et ils sentent languir et mourir sur leurs jeunes lèvres ce sourire que leur âme ingénue cherche inconsciemment autour d'eux.

Appel en vue d'une croisade de charité et de secours

Or, voici que l'hiver approche, suivi de ce cortège de souffrances et de privations que la froide saison apporte aux pauvres gens, et spécialement à l'enfance si tendre. En outre, il y a tout lieu de redouter que la plaie du chômage, dont Nous parlions, n'aille s'aggravant, au point que la détresse imprévue de tant de familles nécessiteuses ne les pousse — ce qu'à Dieu ne plaise — jusqu'à l'exaspération. C'est tout cela qu'envisage avec anxiété Notre coeur de Père commun. Aussi, comme l'ont déjà fait en de pareilles occasions Nos prédécesseurs et naguère encore Notre immédiat prédécesseur Benoît XV, d'illustre mémoire, Nous élevons la voix et adressons Notre appel pressant à tous ceux qui ont le sens de la foi et de la charité chrétienne, comme pour une croisade de charité et de secours, qui, tout en soulageant les corps et en réconfortant les âmes, augmentera grandement la confiance, dissipera les pensées funestes que la misère, mauvaise conseillère, a coutume d'inspirer; éteindra le feu de la haine et des passions, qui divisent les hommes, pour le remplacer par les ardeurs de l'amour et de la concorde, qui nouent et renforcent les nobles liens de la paix et de la prospérité, au profit des particuliers et des sociétés.

Le devoir et la charité

C'est donc une croisade de piété et d'amour, et sans doute aussi de sacrifices en faveur des pauvres, à laquelle Nous convions tous les fils d'un même Père céleste, membres d'une seule et très grande famille, tous frères dans le Christ, participant à la prospérité et à la joie, ainsi qu'à l'adversité et aux douleurs communes. A cette croisade très sainte Nous les convions tous comme à un devoir sacré. C'est d'ailleurs la règle caractéristique de l'Evangile que Jésus a proclamé comme le premier et le plus grand commandement, résumé et synthèse de tous les autres, celui de la charité, que Notre très cher prédécesseur, en des

jour de haines implacables et de guerres presque universelles, a inculqué si fortement, et à tant de reprises, jusqu'à en faire la marque de tout son pontificat.

C'est pourquoi Nous attirons aussi spécialement l'attention sur ce très doux précepte, non seulement comme un devoir suprême comprenant toute la loi chrétienne, mais comme le sublime idéal proposé particulièrement aux âmes plus généreuses et plus désireuses de perfection évangélique. Et Nous ne croyons pas qu'il faille insister beaucoup, tant il est clair que seules cette générosité et cette magnanimité des coeurs, cette ferveur et cet élan des âmes chrétiennes, de ceux notamment qui, suivant leurs moyens, se dévouent activement au salut de leurs frères, et surtout aux besoins des petits enfants et des pauvres, réussiront un jour, par un effort de concorde unanime, à surmonter les graves difficultés de l'heure présente.

Exhortation renouvelée au rapprochement des nations

Par ailleurs, et Nous le déplorons, comme cette très grande crise est d'autre part la conséquence d'une rivalité plus âpre entre les nations et est d'autre part cause d'énormes dépenses publiques, et comme ce double fléau est, et non en dernier lieu, causé par la poursuite excessive et tous les jours plus aiguë de préparatifs militaires et d'armements, Nous ne pouvons Nous abstenir de renouveler le grave avertissement de Notre prédécesseur (exhortation "Dès le début", 1er août 1917) et le Nôtre (allocution du 24 décembre 1930; Lettre autographe "Con vivo piacere" du 7 avril 1922), déplorant qu'on ne l'ait pas encore heureusement mis en pratique, et Nous vous exhortons instamment, Vénérables Frères, à vous employer à éclairer les esprits par les moyens les plus pratiques comme la prédication et la presse et à façonner les coeurs, suivant les préceptes plus sûrs de la raison humaine et de la loi chrétienne.

Invitation plus instante et plus concrète à la charité

Il Nous plaît d'espérer que chacun de vous sera le rendez-vous des dons accumulés par vos fidèles pour secourir les indigents, en même temps que le centre de distribution des secours en vue de leur relèvement. Et si c'était plus opportun en quelque diocèse, Nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que, selon votre jugement prudent, vous vous unissiez à vos métropolitains respectifs ou encore à quelque institution charitable, d'une activité éprouvée et jouissant de votre confiance.

Déjà Nous vous avons invités à user de tous les moyens en votre pouvoir, la prédication, la presse, mais Nous voulons aussi être le premier à Nous adresser à vos fidèles pour les engager "in visceribus Christi", à répondre avec une généreuse charité à

Notre et à votre appel, en mettant en pratique, sans retard, les industries que Notre Lettre apostolique vous a suggérées.

Mais parce que tous les efforts humains, même les plus nobles, sont insuffisants si la grâce de Dieu ne les seconde, adressons d'instantes prières à l'Auteur de tout bien pour que dans son infinie miséricorde il abrège cette période de tribulations. Et, à l'intention de nos frères qui ont faim, répétons avec ardeur la prière que Jésus lui-même nous a enseignée: "Panem nostrum quotidianum da nobis hodie".

Que tous se rappellent que le Rédempteur du genre humain a promis, comme gage d'émulation et de réconfort, que ce que nous ferions au moindre de ces frères (Matth. XXV, 40) il l'estimerait être fait à lui-même, sans oublier sa promesse qu'il considérera comme adressés à lui-même les égards que nous aurons eus, par amour pour lui, pour les petits enfants. (Matth. XVIII, 5.)

Conclusion à l'occasion des fêtes des anges gardiens et du Christ-Roi

Enfin, la fête que l'Eglise célèbre aujourd'hui Nous rappelle, comme pour conclure cette Lettre et Nos exhortations, les émouvantes paroles de Jésus, qui, après avoir élevé, selon le mot de saint Chrysostome, d'inexpugnables remparts autour de l'âme des enfants, ajoutait: "Gardez-vous bien de mépriser l'un de ces petits, car, je vous le dis, leurs anges voient sans cesse la face de mon Père, qui est dans les cieux" (Matth. XVIII, 10). Ce seront précisément ces anges qui, dans le ciel, présenteront au Seigneur les actes de charité accomplis par des coeurs généreux envers les enfants et les indigents, et qui, à leur tour, obtiendront les plus abondantes bénédictions pour ceux qui auront pris à coeur une cause si sainte.

Ajoutons qu'à l'approche de la fête annuelle du Christ-Roi, pour le règne et la paix duquel Nous avons fait des voeux et des prières dès le début de Notre pontificat, il Nous semble grandement opportun, pour bien préparer cette fête, de faire dans les églises, de solennels triduums, implorant du Dieu de miséricorde des pensées et des dons de paix, en gage desquels Nous vous envoyons amoureusement à vous, Vénérables Frères, et à tous ceux qui répondront à Notre paternel appel, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 octobre, fête des Saints Anges gardiens, en l'année 1931, dixième de Notre pontificat.

PIE XI, PAPE.

— Le 28 octobre S. S. Pie XI a déclaré docteur de l'Eglise saint Robert Bellarmin, cardinal jésuite qui vécut de 1542 à 1621.

UN APPEL OFFICIEL EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DE SAINT-PIERRE-APOTRE

Dans sa dernière lettre circulaire au clergé, en date du 26 février, S. E. Mgr l'Archevêque a établi l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre dans le diocèse. Voici un appel du nouveau président de l'Oeuvre, S. E. Mgr Salotti, secrétaire général de la Propagande, qui explique bien sa nature et ses pressants besoins.

Appelé par la Divine Providence à travailler, comme Secrétaire de la S. C. "de Propaganda Fide", dans le vaste champ de l'organisation missionnaire, j'éprouve le besoin de prendre contact avec le Conseil Général de l'Oeuvre Pontificale de Saint-Pierre-Apôtre pour me rendre compte et de l'importance de cette Œuvre et de la nécessité absolue de lui donner un essor répondant aux multiples besoins, toujours plus urgents, des missionnaires et des Missions.

Après tant de siècles d'apostolat héroïque et d'immenses sacrifices, il y a encore des millions de païens qui ne connaissent ni les clartés de la foi, ni le réconfort des charismes du Christ. Tout en reconnaissant les fruits abondants et bienfaisants de l'oeuvre de nos missionnaires catholiques, l'expérience nous oblige à constater que, partout où l'action du clergé indigène s'associe aux fatigues des missionnaires, les conversions sont plus faciles et plus nombreuses; plus sûre aussi la constitution hiérarchique de l'Eglise, but suprême et couronnement de l'action missionnaire. N'oublions pas que le coeur d'un évêque est son séminaire, que l'espoir d'un diocèse ou d'un vicariat apostolique repose en ce foyer de formation qui, par l'auguste volonté de Pie XI, ne doit manquer à aucune Mission. Voilà pourquoi il appelle "très utile et très chère à son coeur" cette Œuvre Pontificale pour la formation du clergé indigène, qui est "sa continuelle et principale préoccupation", parce qu'en elle Il reconnaît un "des besoins les plus urgents des temps". Dans ces paroles, d'une profonde sollicitude pastorale et d'une frémissante tendresse, passe tout l'appel des évêques missionnaires qui ne cessent de nous adresser leur sévère avertissement: "ou renoncer à la conversion des infidèles, ou donner au plus tôt aux Missions un clergé indigène bien formé".

C'est pourquoi, en vous adressant mon premier appel comme Président de l'Œuvre Pontificale de Saint-Pierre-Apôtre, j'entends parler au nom du Saint-Père, qui confiait récemment à mes soins le développement et le progrès du clergé indigène. Je parle aussi au nom de plus de 200 vénérables pasteurs qui demandent instamment ou l'érection d'un séminaire, ou, s'il existe déjà, les moyens de pourvoir à son entretien pour y former et préparer dans les adolescents, nés en terre païenne, les apôtres

de demain. Je parle au nom de 10,000 jeunes indigènes qui, élevés et instruits à présent par nos missionnaires, attendent, dans une sainte angoisse, l'imposition des mains pour se lancer généreusement dans le champ des conquêtes évangéliques. Je parle au nom de la moisson qui, fécondée par la sueur et souvent par le sang des héros de l'Evangile, mûrit déjà et demande des ouvriers de toutes les heures et de toutes les parties du monde missionnaire.

L'Œuvre du clergé indigène est dans vos mains, très chers Directeurs nationaux, et c'est de votre zèle, de votre activité dans l'organisation, de votre esprit de haute discipline et de respect du mandat divin, qu'elle attend le succès positif, pratique et immédiat. L'Œuvre de la Propagation de la Foi et celle du Clergé indigène sont si harmonieusement coordonnées et s'intégrent si bien qu'elle ne peuvent que s'entr'aider. Or, de même que l'on comprend mieux tous les jours la nécessité de contribuer à l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour soutenir l'apostolat missionnaire, ainsi, grâce à une propagande systématique de la presse et de la parole, devons-nous faire comprendre à la Société chrétienne d'aujourd'hui l'importance absolue du secours à donner au clergé indigène. Et, comme les petits s'occupent des petits de la Sainte-Enfance avec un si tendre empressement qu'il nous arrache les larmes des yeux, et de la même façon que les fidèles du monde entier pourvoient aux besoins des infidèles en offrant généreusement pour leur conversion leur obole annuelle, ainsi est-ce avant tout le clergé des nations les plus civilisées qui est appelé à fournir les moyens les plus nécessaires à la formation du clergé indigène. Nos séminaristes pour les séminaristes indigènes; le prêtre pour le prêtre indigène; l'évêque pour l'évêque indigène; voilà un grand et noble geste de solidarité chrétienne et sacerdotale.

Que notre propagande rende l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre toujours plus populaire et sympathique. On ne demande pas trop aux fidèles en les invitant à verser tous les ans la petite offrande fixée par les statuts. Mais ces petites aumônes ne suffisent pas. Pour la construction de séminaires, pour l'entretien et la formation des élèves au ministère sacerdotal, il nous faut de grandes sommes. Cette seule année on nous demande plus de 20 millions de lires pour la construction de séminaires. Qu'aucun coeur généreux ne reste donc insensible à l'appel des pays infidèles! Mais ce sont surtout les prêtres catholiques qui doivent y répondre. Si chaque prêtre s'engageait, au moins une fois dans la vie, à adopter un séminariste en versant à l'Œuvre la somme qui lui permette d'arriver de la philosophie au sacerdoce, ou à fonder une bourse d'études, nous aurions assez de fonds pour résoudre le problème du clergé indigène. Tout prê-

tre, tout curé, qui consacre ses épargnes à la formation d'un prêtre indigène, outre les mérites acquis devant Dieu, offre à l'Eglise un soldat pour ses valeureuses légions d'apôtres indigènes, qui, portant la bonne nouvelle à leurs compatriotes, pourront les conduire en masse sur la Voie royale de la Foi dont le Christ est le Centre, la Vie et l'Etendard.

Propagande, élan, discipline: voilà les bases de notre travail individuel et collectif que Dieu ne manquera point de féconder par sa grâce.

✠

UN SACRE AUX GLACES POLAIRES (1)

Les bulles de S. E. Mgr Fallaize, en raison de la difficulté pour des évêques étrangers de se rendre au Mackenzie, permettaient que l'évêque consécrateur fût assisté de deux prêtres. C'eût été la répétiton de la cérémonie de la consécration de Mgr Clut, au Lac Athabaska, le 15 août 1867, par Mgr Faraud, assisté des RR. PP. Eynard et Tissier. Et voilà que grâce au progrès moderne et à l'industrie de S. E. Mgr Breynat, deux archevêques et deux évêques, ainsi que plusieurs prêtres et quelques laïques, ont rehaussé de leur présence l'éclat du sacre à une latitude encore plus élevée, à Fort Résolution.

Au terminus du chemin de fer, à McMurray, les voyageurs prirent place dans deux avions qui les transportèrent à Fort Smith. (Le retour s'accomplit aussi par voie aérienne de Fort Résolution à McMurray.) Le lendemain, 10 septembre, deux bateaux les emportèrent vers le Fort Résolution: le "Notre-Dame de Lourdes", le bateau du Pape — le plus beau et le plus solide des fleuves et des lacs du Nord — et le "Peter Pond", bateau du gouvernement mis gracieusement à leur disposition. Nuit sous la tente dressée sur le rivage à un endroit désigné par le capitaine, Mgr Breynat. Messes épiscopales. Départ vers 7 heures et arrivée par un magnifique coucher de soleil. Réception royale. Mgr Fallaize est entouré des Missionnaires, des Soeurs Grises, des filles et des garçons de l'école, et de centaines d'Indiens. Fort Résolution n'a jamais vu pareil concours: six évêques, un prélat, vingt-deux membres du clergé, quelques dizaines de religieuses et de frères convers, des représentants d'à peu près toutes les missions. Guirlandes, inscriptions, drapeaux, arcs de triomphes. Visite à l'église splendidement ornée et chant du "Magnificat". On y admire un superbe chemin de croix, un maî-

(1) Résumé succint du compte-rendu très complet publié dans "La Survivance" d'Edmonton, numéros des 23 et 30 septembre et du 7 octobre 1931. Voir aussi compte-rendu d'une Soeur de Fort Résolution dans "Le Devoir" du 8 octobre.

tre-autel très artistique sculpté par un Frère et un grand Christ en croix peint par Mgr Grouard. La journée du samedi est consacrée au repos et à la visite de l'école, où 110 enfants reçoivent une instruction et une éducation de premier choix; tous parlent le français. Une remarquable ferme intéresse vivement.

Le jour du sacre

Dimanche, le 13 septembre. La cérémonie commence à 9 h. 30. S. E. Mgr Breynat, le consécrateur, a pour assistants LL. EE. NN. SS. Charlebois et Guy. A l'évangile, S. E. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, prononce un éloquent sermon en anglais sur la dignité épiscopale, et S. E. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, parle en français dans les termes que "La Survivance" a publiés intégralement. S. E. Mgr Breynat explique lui-même à ses chers Montagnais, dans leur langue, le sens des cérémonies. Après la bénédiction du nouvel évêque et la lecture du dernier évangile, un "Magnificat" triomphal sort spontané du coeur de tous les assistants.

Banquet et discours

Banquet traditionnel. Surabondance: fruit du sacrifice, de la privation et de l'économie. Surcroît de travail des bonnes Soeurs Grises et de leurs grandes élèves. Plus de 500 convives; tous les Indiens présents avaient été invités.

Discours nombreux. Mgr Breynat remercie ses hôtes dans les termes les plus délicats et fortement sentis; son coeur est tout vibrant et ému jusqu'aux sanglots en ce jour où Dieu lui donne pour collègue et successeur le fils de son choix. Sont tour à tour invités à prendre la parole NN. SS. O'Leary et Forbes, les RR. PP. Langlois et Grant, provinciaux oblats d'Edmonton et d'Ottawa, M. Milton Martin, M. le Dr Bourget, au nom du département indien, et M. McDougall, au nom de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Avant de céder la parole à Mgr Fallaize, Mgr Breynat remercie en anglais tous les invités de cette langue et souligne la bonne entente qui existe partout dans le vicariat entre gens de races et de religions différentes. Enfin, le héros du jour se lève au milieu d'applaudissements répétés. Il apparaît quasi frêle de santé, avec une taille au-dessus de la moyenne et une bonne barbe missionnaire où se cachent des traits délicats, une bouche qui sourit toujours, des yeux que la neige a fatigués mais dans lesquels on voit quand même brûler une âme ardente. Sa voix plutôt fluette scande bien sa parole simple, sans prétention, mais claire, chaude, nuancée, pleine d'esprit. On sent l'homme d'action pratique, habitué à regarder les difficultés bien en face, à les attaquer de front sans jamais perdre courage.

C'est un méditatif, mais pas un rêveur, et les oraisons de ses longues solitudes doivent être remplies des désirs ardents dont parlait l'ange au prophète Daniel. Il possède un coeur sensible servi par une heureuse mémoire. Le "quid retribuam Domino" lui monte d'abord aux lèvres. Il rappelle, avec une fraîcheur de souvenirs extraordinaire, à chacun des distingués personnages qui l'entourent, quelques détails touchants de précédentes relations, et à tous ceux qui ont bien voulu se joindre à lui pour remercier Dieu de la grâce insigne de ce jour, il dit son plus cordial merci.

Première messe pontificale et réception à l'école

Le lendemain, lundi, 14 septembre, première messe pontificale du nouveau consacré. Mgr l'Archevêque d'Edmonton fait de nouveau entendre sa parole facile. En français et en montagnais, c'est l'évêque célébrant qui fait les frais du sermon.

A 2 heures, les invités et la population sont conviés à une séance par les enfants de l'école, qui manient avec une égale aisance les deux langues officielles du Canada. Chants, adresse, dialogues, piécettes enfantines, rien n'embarrasse ces petits Montagnais dont la langue est bien déliée, la prononciation ferme, les gestes dégagés.

Tour à tour les évêques prennent la parole: Mgr Fallaize, Mgr O'Leary, Mgr Forbes, Mgr Guy, Mgr Charlebois et Mgr Breynat. "J'ai donné des ordres, dit celui qui clôt la série, c'est chose facile, et je suis parti. Mais qui a fait le travail? J'étais sans inquiétude, car je connaissais mon personnel, j'étais sûr d'eux, enfants, religieuses, frères, Pères. Aujourd'hui, je suis fier d'eux. Cette école, c'est mon école; c'est la première construite dans le Nord.

"Hier, — continue le fondateur du vicariat du Mackenzie, aux destinées duquel il préside depuis 30 ans, — hier, c'était la fête du sacerdoce; aujourd'hui, 14 septembre, exaltation de la Sainte Croix, c'est la fête des Soeurs Grises. Sans elles, nous n'aurions rien fait de bon ici. Il y a plus de 60 ans qu'elles sont dans le vicariat, elles y sont sans salaire, sans rémunération, sans contrat entre elles et nous; elles n'y sont que par dévouement, par amour de Dieu et des âmes, et vous avez là l'explication des résultats qui ont couronné nos travaux. Après 60 ans de ce régime où les sacrifices ont été pour elles et tous les bénéfices pour nos oeuvres, quand je suis allé demander à leur Mère Générale des Soeurs pour Aklavik, elle me répondit: "Nous irons où vous irez; nous fermerons des maisons ailleurs si c'est nécessaire pour vous fournir les aides dont vous aurez besoin". J'ai la promesse d'avoir des religieuses le jour où nous ouvrirons une mission dans une des îles de l'Océan arctique. Prière donc

à nos visiteurs de reporter sur nos collaboratrices l'admiration, la sympathie, les grâces de conversions et de vocations que le Ciel nous a accordées. Au jour de mon sacre, j'ai demandé à Dieu comme unique récompense la joie d'ordonner prêtre un enfant du pays; grâce à Dieu, cette joie, je la vois poindre dans un avenir prochain, mais quelle joie sera la mienne quand je pourrai consacrer évêque du Mackenzie un enfant de ces peuplades que nous avons connues païennes."

Comme épilogue ces quelques mots d'une petite missionnaire de Fort Résolution terminant un compte-rendu adressé au "Devoir" de Montréal: "A la fin de la petite séance donnée par nos chers élèves, qui se montrent charmants, tous les évêques remercient Mgr Breynat de leur avoir procuré un si grand bonheur. Des louanges bien méritées pleuvent sur notre bon pasteur qui, dans son humilité, se hâte de renvoyer tous ces compliments aux Soeurs Grises, toutes confuses sous cette avalanche d'éloges; elles savent bien qu'elles n'ont fait qu'exécuter les ordres de Monseigneur, si bien connu pour son génie d'organisation."

Dans cette rivalité de dévouement et d'humilité, Evêques, Oblats et Soeurs Grises du Mackenzie, selon la devise de Mgr Fallaize, s'en vont jusqu'aux extrémités de la terre, "usque ad extremum terrae". Que les divines bénédictions, de plus en plus abondantes, les y accompagnent!

ECHOS DE LA JOURNEE MARIALE DE GRAVELBOURG

Dans une lettre écrite à ses prêtres de l'Hôpital Saint-Joseph, en date du 24 octobre, S. E. Mgr Villeneuve, O. M. I., évêque de Gravelbourg, les remercie de leurs prières et de leurs voeux et ajoute qu'ils ont été exaucés. "C'est, en effet, en la fête du Très Saint Rosaire, pendant que se succédaient les cérémonies et les séances de notre "Journée mariale diocésaine", que tomba assez inopinément la grosse fièvre qui avait jusque-là tant inquiété à mon sujet; la maladie a ensuite suivi son cours sans complications. Il me plaît de proclamer ici cette évidente intervention de notre céleste Mère, et de renouveler avec vous tous une confiance inébranlable en sa puissance et sa tendresse."

Après avoir formulé les vives exhortations que lui dicte son coeur d'évêque dans les mauvais jours que traverse le diocèse, il revient à Marie et lui fait un voeu.

"Pour moi, je le répète, j'ai mis en la Sainte et Immaculée Mère de Dieu toute ma confiance. C'est Elle qui écrasera la tête du serpent infernal au milieu de nous. C'est Elle qui protègera et soutiendra nos institutions, que la gêne matérielle

ébranle et menace de faire chanceler, en même temps qu'elles subissent les assauts de l'ennemi. C'est Elle qui réconfortera l'Evêque, le clergé, les communautés religieuses et les fidèles du diocèse, dans les peines et tribulations actuelles. C'est Elle, enfin, qui fera refleurir après l'orage nos paroisses et nos oeuvres. Bref, c'est la Sainte Vierge qui nous sauvera.

"Combien nous devons en avoir un plus ferme espoir depuis que vous avez fait à Marie, dans la ville épiscopale, ce triomphe de la Fête du Rosaire, que j'avais ordonné pour commémorer le quinzième centenaire de la définition de la Maternité divine au Concile d'Ephèse, et dont le succès, malgré mon absence, a été de l'aveu unanime si éclatant. Tous vos fidèles en auront lu, je l'espère, le récit, s'ils n'ont pu eux-mêmes y prendre part. (1)

"J'en ai éprouvé une si grande joie, de même que cette consécration solennelle du diocèse à la Vierge Secours des Chrétiens me remplit d'une si grande espérance, qu'en ce qui me concerne je fais le voeu et décide de renouveler désormais tous les ans à pareille date la procession aux flambeaux que nous avons eue cette année, si l'auguste Reine du Ciel daigne nous faire surmonter les misères présentes et sauver les institutions diocésaines.

"La fête du Rosaire, qui rappelle les miraculeuses interventions de la divine Mère à l'heure des plus graves périls de l'Eglise, est tout indiquée pour être le jour où nous témoignerons annuellement à notre céleste Protectrice à la fois de notre reconnaissance et de notre espoir."

* * *

A cette expression de piété confiante en la Vierge Marie, nous joignons une note de gratitude que le sympathique Evêque a fait adresser à la fin du mois dernier, par les journaux, aux bienfaiteurs de son diocèse et qui rappelle en même temps ses immenses besoins.

"Encore convalescent d'une typhoïde qui l'a abattu depuis plusieurs semaines, S. E. Mgr l'Evêque de Gravelbourg s'excuse de n'avoir pu jusqu'ici remercier individuellement tous ceux qui ont bien voulu s'intéresser aux besoins de son diocèse. Les traits les plus émouvants de la charité chrétienne ont répondu à son appel. Bien qu'avec les Apôtres il soit tenté de s'écrier: "Quid haec inter tantos", la misère à soulager restant encore bien grande, il se hâte par la voix des journaux d'exprimer sa vive et profonde gratitude à tous les bienfaiteurs du diocèse, les assurant de ses prières et bénédictions. Dès qu'il lui sera possible,

(1) A l'effet d'en garder le souvenir, j'ajoute en appendice à cette circulaire le rapport qu'en a fait le Directeur des "Cloches de Saint-Boniface", dans la livraison d'octobre 1931.

il leur adressera ou leur fera adresser à chacun le témoignage de sa reconnaissance."

A mesure que l'hiver approche et que l'on constate l'étendue des besoins du sud de la Saskatchewan, éprouvé par une véritable calamité, on redouble les appels à la charité. C'est ainsi que le "Bureau of Federated Catholic Charities", 2030, rue Hamilton, Régina, a fait récemment un nouvel et très pressant appel à tous les catholiques du Canada, en particulier à la "Ligue des Femmes Catholiques" et aux "Chevaliers de Colomb".

LES ORNEMENTS GOTHIQUES

De "L'Ami du Clergé", 6 mars 1930.

A moins d'avoir obtenu un indult, on ne peut employer dans les fonctions liturgiques les ornements sacrés de forme dite gothique.

Voici, concernant le retour aux forme antiques d'ornements sacrés, un décret de la S. C. des Rites en date du 9 décembre 1925: "An in conficiendis et adhibendis paramentis pro missae sacrificio sacrisque functionibus liceat recedere ab usu in Ecclesia Romana recepto, aliumque modum et formam etiam antiquam inducere? — Resp. Recedere non licere, inconsulta Apostolica Sede, juxta decretum seu litteras circulares Sacrae Rituum Congregationis ad Rmos Ordinarios datas sub die 21 Augusti 1863."

Or, la circulaire alléguée ici vise expressément les ornements gothiques: "... Quamvis eadem Sacra Congregatio probe nosceret sacras illas vestes stylum gothicum praeseferentes praecipue saeculis XIII, XIV et XV obtinuisse, aeque tamen animadvertit Ecclesiam Romanam aliasque latini ritus per orbem Ecclesias, Sede Apostolica minime reclamante, a saeculo XVI, nempe ab ipsa propemodum Concilii Tridentini aetate, usque ad nostra haec tempora illarum reliquisse usum; simulque, eadem perdurante disciplina necnon Sancta Sede inconsulta, nihil innovari posse censuit, ut pluries Summi Pontifices in suis edocuere constitutionibus..."

On le voit, il y a là uniquement une question d'autorité, — dans laquelle le Saint-Siège se déclare seul compétent, — et non pas une simple question d'archéologie ou de mode.

Ajoutons que, loin d'être abrogé, le décret du 5 décembre 1925 a été inséré sous le No 4398, avec la circulaire y alléguée, dans la Collection authentique des décrets de la S. C. des Rites (Append II, p. 49).

— Si vous faites entrer un bon journal dans une famille, c'est comme un élixir de vie que vous y déposez. — **Lacordaire.**

PRIERES POUR LA RUSSIE

La lumière se fait de plus en plus vive, de plus en plus terrifiante, sur la persécution religieuse exercée par le régime soviétique en Russie.

Emu des malheurs que souffrent les populations russes, alarmé de la propagande infernale dont le pouvoir bolchévique enserre et bouleverse l'univers, le Pape a demandé aux fidèles des prières spéciales et quotidiennes. Selon son voeu, les prières après la Messe basse sont récitées à l'intention de la Russie. D'après l'instruction pontificale, les prêtres doivent le rappeler souvent.

Que toutes les âmes apostoliques sollicitent le miracle qui délivrera nos frères de Russie du joug impitoyable de l'athéisme, et qui leur rendra la liberté de leur Foi.

✠

LE SOUVENIR DE MGR O.-E. MATHIEU

Hommage de S. E. Mgr McGuigan

Faisant allusion, — a écrit l'Archevêque actuel de Régina en date du 17 septembre, — dans ma première lettre pastorale, à mon vénérable et très aimé prédécesseur, le premier archevêque de Régina, je me servais de ces mots: "Il fut un pasteur vigilant, attentif, vénéré; un chef juste et sage; un père bon, tendre, affectueux. Sa vie fut un long sacrifice; son exemple un stimulant; sa mémoire demeure toujours bénie." Soucieux d'exécuter la requête exprimée dans son testament et par ses dernières volontés, et désireux en même temps de garder sacrés parmi les fidèles le nom et la mémoire de Mgr Mathieu, nous désirons, à une date rapprochée de l'anniversaire de sa mort, commémorer solennellement son souvenir et payer un tribut spécial à celui qui fut durant de longues années votre bien-aimé Père dans le Christ. A cette occasion — nous en annoncerons la date plus tard, — nous dévoilerons la tablette érigée à sa mémoire en face du trône qui a été le siège de son autorité pastorale dans l'église-cathédrale qu'il a construite et dédiée à la Reine du Très Saint Rosaire. Les circonstances rendent impossible la translation actuelle de sa dépouille mortelle dans la cathédrale. Nous sommes plein d'espoir, cependant, qu'un jour ce désir se réalisera. Nous n'ignorons pas que des citoyens de cette ville appartenant à toutes classes et conditions, se souviennent toujours de ce distingué prélat, de la bonté de son coeur, de la simplicité de ses manières, de la beauté quotidienne de sa vie. Aussi bien que nous, ils seront intéressés à l'hommage payé à celui qui désirait "se faire tout à tous".

C'est particulièrement à nous, son successeur, et à vous, ses prêtres, de chérir sa mémoire et de prier pour le repos de son âme. A juste titre nous pouvons rappeler ces mots de nos Saints Livres: "Mementote praepositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei; quorum intuentes exitum conversationis imitamini fidem". (Heb. XIII, 7.) "Souvenez-vous de ceux qui vous conduisent, qui vous ont annoncé la parole de Dieu; et considérant quelle a été l'issue de leur vie, imitez leur foi."

LES INCENDIAIRES DE L'ECOLE DE CROSS LAKE

Georges Paynter, jeune Indien de 20 ans, a été condamné au pénitencier à perpétuité à Stony Mountain, en cour de police à Winnipeg, par le magistrat Noble. Il a avoué avoir mis le feu à l'école indienne de Cross Lake, le 25 février 1930. L'incendie de cette institution causa douze pertes de vie, dont celle de la Soeur Marguerite-Marie, supérieure.

L'incendiaire a admis qu'il avait agi par esprit de vengeance. Ayant été puni pour infraction aux règlements de l'école dont il était pensionnaire, il en avait gardé rancune contre les Soeurs. Deux fois il avait tenté vainement d'incendier l'école. A chaque fois il avait été rencontré par un Père et renvoyé au dortoir, sans que son dessein fût découvert. La troisième fois il se procura de la gazoline, en aspergea le plancher du rez-de-chaussée et y mit le feu avec une allumette. Il avait pris soin de demander à un ami d'enlever une double fenêtre pour faciliter sa fuite.

Nelson Hughes, un autre élève, métis anglais, accusé de complicité avec Paynter, a été arrêté et a opté pour un procès avec jury. A l'enquête préliminaire, le 4 novembre, deux autres élèves, Baptiste Craite et Georges Miller, corroborèrent les aveux de Paynter et dirent comment il avait comploté le crime avec Hughes. Craite raconta que Paynter lui avait demandé de l'aider, mais qu'il avait refusé, tandis que Hughes avait consenti à exécuter le plan suggéré par Paynter. Miller déposa qu'il avait entendu, la veille de l'incendie, la conversation dans laquelle Hughes avait promis à Paynter de l'aider à mettre le feu. D'autres témoins doivent être entendus et ils ne peuvent arriver à Winnipeg pour le présent terme des assises. Le procès aura lieu plus tard.

Le père et la mère de Hughes moururent pendant l'épidémie d'influenza il y a une douzaine d'années. Après leur mort il fut trouvé dans la maison presque mourant et apporté à l'école, où il fut soigné et élevé.

LE NOUVEL EVEQUE DE LISIEUX

S. E. Mgr Picaud, qui vient de succéder comme évêque de Bayeux et Lisieux à S. E. Mgr Suhard promu à l'archevêché de Reims, était évêque auxiliaire de Vannes depuis 1925. Le soir de son sacre, dans une allocution prononcée dans la cathédrale de cette ville, il avait prononcé les paroles suivantes:

"Lorsqu'il veut faire quelque chose de grand, Dieu réduit tout à l'impuissance et il agit." Toute l'histoire de l'Eglise est le commentaire de cette parole de Bossuet. Et hier encore, la Canonisation de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus en était une merveilleuse illustration. Près de cette petite religieuse carmélite, que sont toutes les puissances du monde, puissance de l'or et puissance de la politique? Associée à la force de Dieu, elle a soulevé la catholicité."

✠

UN NOUVEAU PELERINAGE A NOS SAINTS MARTYRS

Dès avant la canonisation de nos Saints Martys, le 7 mars 1929, les Pères de la Compagnie de Jésus du Collège de Saint-Boniface ont érigé, sur le terrain de leur ancien Collège incendié, un oratoire qui fut le premier pèlerinage de l'Ouest canadien en leur honneur.

Le deuxième a été organisé cette année, au jeune diocèse de Gravelbourg, dans l'église d'Assiniboia. Déjà plusieurs faveurs spirituelles et temporelles, et même des guérisons, y ont été obtenues. Le sanctuaire possède des reliques consistant en des parcelles d'ossements des saints Jean de Brébeuf, Gabriel Lalement et Charles Garnier, don du R. P. F.-X. Bellavance, provincial de la province du Bas-Canada de la Compagnie de Jésus.

Ce pèlerinage, situé non loin de Gravelbourg, au sud-est du diocèse et au coeur de sa partie française, sur la route de celui de Notre-Dame de Lourdes à Verwood, a été inauguré par un triduum solennel du 10 au 12 octobre. Deux évêques avaient promis d'y pontifier et d'y adresser la parole: l'Evêque diocésain et son collègue de Prince-Albert et Saskatoon. Le premier en fut empêché par la maladie et l'autre par d'incontrôlables circonstances.

Sous la direction du zélé curé, M. l'abbé J.-H. Labrecque, le triduum attira un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé séculier et régulier. Des sermons en français, en anglais et en allemand furent prononcés. Mgr Grandbois, P. A., procureur et chancelier, bénit une magnifique statue des nouveaux patrons. Des Oblats du Collège Mathieu et le R. P. J.-M. Filion, S. J., du Collège Campion de Régina — apôtre bien connu

des Saints Martyrs, et qui, en raison de ses anciennes fonctions de provincial, eut une si grande part à leur glorification — prirent une part active à ce triduum.

Puisse ce nouveau pèlerinage devenir florissant et être une source de bénédictions pour cette Saskatchewan du Sud présentement si éprouvée. Que de concert avec leur Reine du Ciel, à laquelle le dévot Pasteur du diocèse l'a consacrée, les Saints Martyrs lui obtiennent le retour à des temps meilleurs et un accroissement de vertus puisées au sein de l'épreuve.

L'EGLISE ET LES PARTIS

L'Eglise étant une société non seulement parfaite, mais supérieure à toute autre société humaine, a le droit et le devoir de ne pas se faire la servante des partis ni de se plier servilement aux exigences changeantes de la politique... Tirer l'Eglise à un parti et vouloir, en fin de compte, qu'elle aide à vaincre des adversaires politiques serait faire un abus énorme de la religion.

Léon XIII.

JUBILE D'ARGENT SACERDOTAL

Le 8 octobre dernier les paroissiens de Saint-Norbert ont fêté le jubilé sacerdotal de leur curé, M. l'abbé C.-N. Deslandes, et le 4 novembre les élèves du couvent ont suivi l'exemple de leurs parents. Au mois de juillet, à la date précise du jubilé, ses anciens paroissiens de Fannystelle avaient délégué un groupe d'entre eux pour lui offrir leurs hommages et leurs voeux.

Né à Saint-Valérien, comté de Shefford, le 14 mars 1878, le digne jubilaire fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où il fut ordonné prêtre par Mgr Bernard le 25 juillet 1906 pour le diocèse de Saint-Boniface.

D'abord vicaire à Saint-Eustache, il devint en 1907 curé de Rainy River et le demeura jusqu'en février 1911. Appelé à l'archevêché en qualité d'économe, il fut nommé au mois d'août suivant directeur du Petit Séminaire. Il occupa ce poste pendant six ans et demeura une septième année dans cette institution en qualité de professeur. A l'automne de 1918 il présida, comme premier recteur, à l'ouverture du Collège Mathieu de Gravelbourg. A la suite de l'épidémie d'influenza, au printemps de 1919, il dut quitter ce poste et revenir à Saint-Boniface, où il fut nommé aumônier de l'Hôpital. Nommé curé de Fannystelle en mai 1921, il y demeura neuf ans. Depuis le mois de juin 1930, il est curé de Saint-Norbert. Nos meilleurs voeux.

LA NAPPE DE COMMUNION ET LA PATENE

Les rubriques requièrent l'usage d'une nappe de lin sur la balustrade où la Communion est distribuée. Cette nappe indique que "le banquet est prêt", que la table est mise. Elle a la même fonction que la nappe qui recouvre l'autel, ou que la nappe de la table ordinaire. Le communiant ne doit pas la tenir sous son menton, parce qu'elle n'est pas là pour cela. La nouvelle patène de Communion remplit ce rôle. La nouvelle législation dit que le communiant doit tenir cette patène sous son menton et la passer ensuite à son voisin avec précaution, afin qu'aucune parcelle de la Sainte Hostie qui pourrait avoir tombé sur cette patène n'en puisse glisser. Selon une décision du 28 octobre 1930, un enfant de choeur ou un servant peut tenir cette patène sous le menton du communiant. En ce cas le communiant tient les mains jointes et reposant tranquillement sur la nappe de Communion, ou mieux peut-être sous la nappe, s'il en est besoin pour la soutenir, mais sans la soulever jusqu'au menton. Il est bon d'avertir les petits servants de remplir leur fonction avec grand soin. Si la Sainte Hostie ou une simple parcelle venait à tomber sur la patène ils porteraient Notre-Seigneur lui-même comme de petits Christophes!

✠

"PRECES ET ORATIONES"

Tel est le titre d'un volume publié cette année par M. l'abbé Edmond Aubertin, curé de l'Ile Bizard. Il renferme les différentes prières liturgiques les plus usitées dans l'exercice du saint ministère. C'est un compendium complet des récentes décisions qui gouvernent la vie liturgique.

L'auteur a reçu des lettres élogieuses de l'épiscopat de la province de Québec, de l'Ontario et de l'Ouest canadien. On peut se procurer ce précieux ouvrage au presbytère de l'Ile Bizard et dans les principales librairies au prix de $3.00. Franco par la poste: $3.25.

✠

HOPITAUX CATHOLIQUES

Aux Etats-Unis sur 114,615 lits de malades dans les hôpitaux dirigés par les sociétés de différentes religions, il y en a 85,803 sous les soins de communautés catholiques. Au Canada la proportion catholique est encore plus grande: 19,510 sur 23,238.

LES TROUBLES SCOLAIRES DE LA SASKATCHEWAN

Nos coreligionnaires de la Saskatchewan sont menacés dans leurs droits. Déjà des mesures gouvernementales mettent en danger dans certains districts l'enseignement religieux à l'école.

Quelle est au juste la situation? Et comment pourrait-on y remédier? C'est ce qu'un missionnaire de l'Ouest parfaitement au courant de ce qui se passe chez lui, le R. P. Tavernier, O. M. I., directeur du "Patriote de l'Ouest", a essayé d'exposer dans les différentes parties de la province de Québec, au cours de l'été. Il a donné des conférences. A la parole, il a cru bon de joindre la plume. Et voilà pourquoi il a publié dans la collection de l'Œuvre des Tracts une brochure intitulée: "Les Troubles scolaires de la Saskatchewan". Ces pages sont à lire.

La brochure se termine par le texte éloquent de "l'Appel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal" en faveur des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. "Une race qui veut vivre ne meurt pas. Les Franco-Canadiens ont cette volonté de vivre; elle est leur force. Mais il leur faut de plus les ressources nécessaires, le nerf de la guerre, et c'est sur leurs frères de l'Est qu'ils comptent pour se la procurer, en ces temps de crise financière et à la suite des trois années de disette qu'ils viennent de traverser. Nous ne les laisserons pas succomber. Ils défendent aux avant-postes notre culture; ils assurent par leur résistance à la persécution le maintien de nos traditions et la survivance de notre langue et de notre foi. Nous sommes tous solidaires les uns des autres. Leurs défaites sont nos défaites; leurs victoires sont nos victoires. Coûte que coûte, il faut secourir les Franco-Canadiens de la Saskatchewan et répéter pour eux le geste sauveur fait il y a quelques années par "l'Association catholique de la Jeunesse" en faveur des "blessés de l'Ontario".

Toutes les souscriptions doivent être adressées au Secrétariat de la Société, 1182, rue St-Laurent, Montréal. Le 4 novembre le montant prélevé était de $1,735.50.

UNE FAUTE A CORRIGER

Dans la "Semaine Religieuse" de Montréal, le 4 mars 1926, M. l'abbé Henri Jeannotte, P. S. S., a signalé une faute qui s'est introduite depuis longtemps dans la dernière strophe de l'hymne "Sacris solemniis" de saint Thomas d'Aquin, chantée partout dans les saluts du Saint Sacrement avec la strophe "Panis angelicus". Cette strophe se lit actuellement comme suit dans tous les bréviaires et les livres de chant:

Te, trina Deitas, unaque poscimus,
Sic nos tu visita, sicut te colimus,
Per tuas semitas duc nos quo tendimus,
Ad lucem quam inhabitas. Amen.

Il suffit de considérer un instant la facture rythmique de l'hymne pour s'apercevoir que saint Thomas n'a pas écrit: "sic nos tu visita", mais "sic nos tu visitas". La rime l'exige impérieusement. Au surplus, la cheville "tu", qui est déjà assez apparente avec "visitas", deviendrait énorme avec "visita: sic nos, tu, visita". Saint Thomas n'était pas tellement à court de formules qu'il s'en fût contenté.

On peut souhaiter que les prochaines éditions liturgiques rendent au texte de saint Thomas sa leçon primitive.

✠

LES FEMMES PEUVENT-ELLES ENTRER DANS LE SANCTUAIRE ?

Aucune règle ne défend aux femmes d'entrer dans le sanctuaire en dehors du service divin. Durant les offices cela ne leur est pas permis. Le canon 813, qui permet aux femmes de répondre à la Messe quand il n'y a pas d'homme présent et pour une juste cause, ajoute qu'elles ne doivent pour aucune raison "approcher de l'autel".

En certaines localités la coutume existe de permettre aux futurs époux d'entrer dans le sanctuaire pour la messe de mariage et même de s'agenouiller sur les degrés de l'autel pour la bénédiction nuptiale, mais les commentateurs font observer qu'une telle coutume doit être éliminée si c'est possible et qu'elle ne doit pas être introduite là où elle n'existe pas.

✠

LE MONUMENT DU SOUVENIR CANADIEN

L'année 1934 marquera, comme on le sait, le quatrième centenaire de la plantation par Jacques Cartier, à Gaspé, de la première croix érigée sur le sol canadien. C'est la prise de possession du Canada par le Christ.

Glorieux anniversaire qu'il faut célébrer par un monument qui rappelle la signification de cet événement important. Un comité composé de hautes personnalités canadiennes a été formé et il s'est arrêté au projet d'élever à l'endroit même où Cartier planta la croix, une basilique dédiée au Christ Roi. Non seulement l'épiscopat de la province de Québec, mais le Souverain Pontife lui-même a approuvé et béni ce projet.

Il ne s'agit plus maintenant que de le réaliser. Des fonds

assez considérables sont nécessaires. Déjà le parlement de Québec et les principales villes de la province ont voté d'assez forts montants. Mais le comité désire une souscription populaire afin que ce monument soit l'hommage de tout un peuple.

Ces idées, l'honorable sénateur Rodolphe Lemieux qui est l'un des parrains du projet, a bien voulu les exprimer dans des pages que l'Œuvre des Tracts publie en brochure. C'est un beau chapitre d'histoire qu'il évoque. Tout Canadien se sentira fier en le lisant. La brochure, qu'il faut répandre partout, se vend 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

NOTRE FOI CONQUERANTE

Partout où le peuple canadien a porté sa vie, sa parole et ses actions, depuis les rivages tourmentés de l'Acadie jusqu'aux plaines de l'Ouest, et depuis les régions du nord jusque dans les Etats-Unis où ont émigré nos frères, c'est la fortune sans doute, c'est le pain quotidien et c'est la prospérité matérielle que l'on a recherchés, mais c'est aussi en même temps, et par la force même de nos vertus traditionnelles, une oeuvre de foi que l'on a accomplie.

Mgr Camille Roy, P. A.

L'ETAT ET LA MORALE PUBLIQUE

La morale publique est nécessaire au bon ordre d'une cité ou d'un pays. L'Etat ne peut s'en désintéresser. Il a des devoirs à remplir à ce sujet.

Quelles sont au juste ces obligations et comment au Canada l'autorité publique s'en acquitte-t-elle: telles sont les deux questions auxquelles répond avec une belle fermeté doctrinale et une grande richesse de documentation, M. Léo Pelland, professeur de droit à l'Université Laval, dans un travail présenté à la Semaine Sociale d'Ottawa et que vient de publier l'Ecole Sociale Populaire.

L'importance du sujet traité par M. Pelland, son intérêt pratique demandaient la diffusion de ce travail. Il devrait être entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à la chose publique. En appendice, on trouvera la dernière lettre apostolique du Pape sur la crise économique.

Cette brochure se vend 15 sous, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

DING ! DANG ! DONG !

— Les prêtres auront un soin tout spécial de faire naître un vif désir de la communion quotidienne dans le coeur des enfants quand ils les préparent à la première Communion. Qu'ils veillent à leur faire faire cette première Communion dès qu'ils en sont capables... avant que les souillures du monde n'aient terni l'éclat de leur innocence... et à la leur faire renouveler... tous les jours — **Pie X.**

— "Nous nous abandonnons à Dieu et restons optimiste", m'a dit Pie XI en audience privée. J'ai emporté avec moi ce propos, je me le suis redit en chemin de fer; tous les matins, en me levant, je me redis encore: "Nous nous abandonnons à Dieu et restons optimiste". C'est la parole de mon père, de mon chef, ce sera ma parole, le fond de mon âme. — Cardinal **Verdier.**

— S. E. Mgr l'Archevêque de Winnipeg a bien voulu aller confirmer les enfants de Somerset le dimanche, 25 octobre. Son Excellence avait déjà confirmé à Holy Cross, le 31 mai. LL. EE. NN. SS. Prud'homme et Villeneuve ont aussi confirmé à quelques endroits, dans le diocèse, au cours de l'été.

—S. E. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, en la fête du Christ-Roi et le jour de la Toussaint, a assisté à la messe au trône pour les premières fois depuis sa convalescence.

— Le sanatorium catholique pour les tuberculeux répond à un tel besoin que le premier mois a réuni cent patients, dont plus de la moitié catholiques. Leur nombre continue à augmenter.

— Le 3 octobre dernier S. E. Mgr McNeil, archevêque de Toronto, a béni à la porte de sa cathédrale le premier automobile de mission destiné à l'usage des "Sisters of Service". Le char est aménagé de manière à ce qu'elles puissent y loger, le jour et la nuit, et parcourir ainsi les campagnes isolées pour y enseigner le catéchisme aux enfants éloignés du prêtre. Ce premier char ou "covered wagon" est destiné à la Colombie Anglaise. Avec le temps les promoteurs de l'entreprise espèrent en pourvoir chacun des diocèses de l'Ouest.

— Il nous fait plaisir de consigner l'affiliation du Collège Saint-Paul de Winnipeg à l'Université du Manitoba au même titre que le Collège de Saint-Boniface et les autres Collèges. L'ordre en conseil a été signé le 26 octobre.

— Les "Annales de Ste Thérèse de Lisieux", numéro d'octobre, contiennent une émouvante lettre de S. E. Mgr Breynat, écrite de l'Ile Herschel, à la date du 2 août, dans laquelle il raconte comment la Patronne des missionnaires a sauvé son bateau, le "Notre-Dame de Lourdes", de l'enlisement, après avoir été abandonné à la dérive. Il envoie les cent dollars qu'il a promis

en ce moment critique pour la construction de la Basilique de Lisieux.

— Dans "L'Ami du Foyer" de novembre, M. l'abbé Hermel Dubé raconte l'intéressante histoire de sa jeune paroisse minière de Sherridon, au vicariat apostolique du Keewatin.

— Par ordonnance de S. E. Mgr l'Archevêque de Régina, le dimanche, 11 octobre, a été une "Journée Ephésienne" dans tout le diocèse et un sermon spécial a été prêché à toutes les messes sur la "Maternité divine de Marie" avec référence au Concile d'Ephèse.

— Les congrès pédagogiques, sous la direction de l'Association d'Education et du R. P. Henri Bourque, S. J., — qui en est l'âme, — se continuent toujours avec un zèle très louable dans les différentes régions du Manitoba. De semblables congrès ont été tenus en Saskatchewan cet automne, à Prince-Albert, à Nord-Battleford, à Wauchope. Un autre sera tenu à la fin du mois à Gravelbourg.

— S. E. Mgr l'Archevêque de Winnipeg a béni, le 17 octobre, une nouvelle église construite à Arborg, colonie polonaise. C'est en cet endroit que les Soeurs Bénédictines ont leur maison-mère et leur noviciat, en même temps qu'un orphelinat. Cette communauté venait de Duluth. En 1912 Mgr Langevin en forma une branche manitobaine autonome. ("Cloches", XI, 325.) En 1913 il constitua de même en institut diocésain les Chanoinesses des Cinq Plaies. ("Cloches", XII, 494.)

— S. E. Mgr l'Evêque de Gravelbourg a recommencé à dire la Messe le jour de la Toussaint et quitté l'hôpital dans la semaine du 8 novembre. Il a aussi fait une visite au scolasticat de Lebret. Dieu soit béni!

— Par nos petits actes de charité pratiqués dans l'ombre, nous convertissons au loin les âmes, nous aidons aux missionnaires, nous leur attirons d'abondantes aumônes; et, par là, nous construisons de véritables demeures spirituelles à Jésus-Hostie. — Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

— Le 4 octobre S. E. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, a béni la nouvelle aile du collège Saint-Antoine fondé par les Franciscains en 1925, dans le nord de la ville. Le collège compte 43 élèves cette année. Il existe deux autres collèges franciscains au Canada, l'un aux Trois-Rivières et l'autre à Sorel.

— Le R. P. Constant Giroux, O. M. I., qui était parti du Cap de la Madeleine au printemps de 1930, malgré ses 68 ans, pour aller enseigner la langue des Loucheux, ses anciens néophytes, à un jeune missionnaire du Mackenzie, est revenu à son poste après avoir assisté au sacre de S. E. Mgr Fallaize.

— Dans un concours international d'éloquence, qui a eu lieu

à Washington le 24 octobre, Gérard Cournoyer, élève du collège de St-Hyacinthe, a été classé deuxième parmi les concurrents de sept nations. L'an dernier, Paul Leduc, élève du collège de Ste-Thérèse, recevait le même honneur, tandis qu'il y a deux ans, Roch Pinard, du collège de Joliette, remportait la palme sur tous ses concurrents.

— Pendant deux semaines, du 26 octobre au 7 novembre, des acteurs de Fribourg, sous la direction d'Adolphe Fassnacht, ont représenté au "Playhouse" de Winnipeg, en allemand, le drame de la Passion du Christ. Ce drame fut joué pour la première fois à Fribourg en 1264. C'est une production grandiose. Tableaux, costumes, décor, jeu, ombres et lumières sont remarquables.

— Le Capitole des Etats-Unis, à Washington, contenait déjà la statue du célèbre Jésuite Jacques Marquette. Le 1er mars on y a placé celle d'un Franciscain, le Père Junipère Serra, apôtre colonisateur et pionnier de la civilisation chrétienne en Californie. Le Franciscain est représenté revêtu de sa bure et le Jésuite de sa soutane.

— Les catholiques du diocèse de Vancouver ont célébré avec éclat le quinzième centenaire de la proclamation de la maternité divine de Marie au concile d'Ephèse en 431. Du 9 au 11 octobre un triduum solennel eut lieu dans toutes les paroisses. A Vancouver et dans plusieurs autres localités ce triduum fut clôturé par une procession solennelle. S. E. Mgr Duke, archevêque de Vancouver, consacra son diocèse à la Sainte Vierge. S. E. Mgr Bunoz, O. M. I., vicaire apostolique du Yukon et de Prince Rupert, assistait à cette pieuse manifestation.

— Le R. P. M.-P. McIsaac, C. SS. R., de la mission ruthène de Yorkton, remplace à East Kildonan le R. P. D. O'Sullivan, C. SS. R., appelé à Toronto.

— Nos familles canadiennes, par la force de leurs traditions, ont gardé comme un trésor le dépôt de leurs croyances. Et le coeur de nos mères a été l'écrin très sûr où ce dépôt s'est conservé et transmis fidèlement jusqu'à nous. — Mgr **Pâquet.**

— Au sud-ouest du vicariat apostolique du Keewatin, dans une région fertile, une colonie catholique allemande, composée déjà de 150 familles, est en bonne voie d'organisation. Elle a été récemment confiée au zèle du R. P. J. Schultz, O. M. I.

— Sydney Israel, de Sedley, a gagné la médaille du Gouverneur Général du Canada en arrivant premier de la province de Saskatchewan dans les examens du XIème grade. Il arriva également premier lors des examens du VIIIème. Il a pour maîtresses les Soeurs de Lorette.

— Le décret d'héroïcité des vertus de la Soeur Catherine Labouré a été publié à Rome le 19 juillet dernier. C'est à cette

humble religieuse que la Sainte Vierge manifesta la médaille de son Immaculée Conception appelée la médaille miraculeuse, à cause des prodiges opérés à son invocation.

— Le 15 octobre la Révérende Mère Marie-Odilon a été réélue supérieure générale des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Ses deux premières assistantes sont deux anciennes du Manitoba: Mère Marie-Jean-Guilbert et Mère Marie-Théodore. La Mère Marie-Joseph-Calasanz, qui a passé une grande partie de sa vie à Winnipeg, qui fut supérieure de l'Académie Sainte-Marie et qui était provinciale du Manitoba depuis huit ans, a été nommée supérieure locale à la Maison-Mère. Elle est remplacée par la Mère Marie-Louis de Gonzague, qui était provinciale de Valleyfield.

— Le R. P. Duchaussois, O. M. I., qui a écrit la vie de Mère Marie-Rose sous le titre de "Rose du Canada", en surveille présentement l'impression à Paris. Le R. P. Dawson, O. M. I., qui a déjà traduit plusieurs ouvrages de l'auteur, travaille à la traduction de ce dernier, en sorte que l'édition anglaise suivra de près l'édition française.

— Le R. P. Louis Lejeune, O. M. I., du Juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa, est revenu récemment de Paris, où il a fait imprimer une oeuvre de grande envergure intitulée: "Dictionnaire général du Canada". Ce dictionnaire en deux tomes et solidement relié, se vend $20.00 franco au Juniorat d'Ottawa.

— Pour résoudre la question sociale, ce qu'il faudrait avant tout c'est le coeur de la Soeur de Charité et la clarté du génie de saint Thomas d'Aquin. — Cardinal Mermillod.

— Le bienheureux Don Bosco, un apôtre de nos jours qui passa sa vie au milieu des enfants, soutenait qu'un tiers de ceux qu'il avait connus avaient la vocation au sacerdoce.

R. I. P.

— M. l'abbé P.-S. Gendron, ancien curé de La Salle, décédé au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

— M. l'abbé J.-B. Leduc, décédé subitement à Legal, Alta. Il travaillait depuis une vingtaine d'années dans le diocèse d'Edmonton.

— Rde Soeur Joséphine Bissonnette, des Soeurs Grises de Montréal, décédée à la Maison Provinciale de Saint-Boniface.

— Rév. Frère Thomas Lehane, convers, décédé à La Trappe de Saint-Norbert.

— Rév. Frère Godefroy Pilon, O. M. I., décédé à Ottawa. Il avait demeuré à l'archevêché de Saint-Boniface en 1911.